

P. 07

Contrat d'assurance

P.10

La filière œuf bretonne

P.20

Les nouvelles cultures

P.26

Campagne MAEC 2025

Avril 2025

#30



P.12 DOSSIER Fertilisation

LES PRAIRIES ET LES ROTATIONS

www.chambres-agriculture-bretagne.fr



ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

30 Sommaire



P 04 STATION DE KERGUÉHENNEC

P 04 MOUVEMENTS OVINS ET CAPRINS

P 05 EN DIRECT DES TERRITOIRES

P 06 UNE AVENTURE COLLECTIVE DANS LE MORBIHAN

P 06 INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL

P 07 FACILITER LA COMMUNICATION

P 07 RÉSILIATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

P 08 ACCOMPAGNEMENT « DÉMARCHES NUMÉRIQUES »

P 10 LA FILIÈRE ŒUF EN BRETAGNE

P 12 DOSSIER : FERTILISATION

P 20 DE NOUVELLES CULTURES EN BRETAGNE

P 22 DE LA LOIRE-ATLANTIQUE AU CANTAL

P 24 LES ATELIERS VEAUX DE BOUCHERIE

P 26 L'EAU EN ÉLEVAGE PORCIN

P 27 L'ÉCLOSION DES POUSSINS À LA FERME

P 28 LES AIDES BIO 2025

P 31 MÉTHANISATION : LA POCHÉ À DIGESTAT

P 32 CAMPAGNE MAEC 2025

P 33 L'AGROÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

P 33 SEMIS DIRECT DE MAÏS DANS UN MÉTEIL

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Edwige Kerboriou
Vice-présidente de la Chambre
d'agriculture des Côtes-d'Armor

Fertilisation azotée et de fond

« Je vous invite à découvrir un dossier consacré à la fertilité azotée et de fond, pour les prairies et les rotations. Chaque culture a des besoins spécifiques et une capacité différente à capter et restituer les nutriments. La fertilisation doit être raisonnée à l'échelle de la rotation, d'autant plus pour le phosphore et le potassium, qui s'accumulent et se libèrent progressivement, influençant la fertilité du sol sur plusieurs années.

L'intégration de prairies temporaires dans les rotations réduit les besoins en fertilisation azotée des cultures suivantes, restaure la structure du sol et piège les éléments nutritifs. Mais les prairies doivent aussi être nourries pour préserver la fertilité des sols. Ces raisonnements agronomiques sont le fruit d'un long apprentissage, mêlant savoirs ancestraux et recherches récentes, où l'élevage demeure un élément clé à préserver.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce mag. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

FORUM DES CIRCUITS COURTS

- Le 3 juin à Rennes
- Les 4 et 5 juin en webinaire

PORTES OUVERTES INNOV'ATION

- Du 17 au 19 juin
- Dans toute la Bretagne

#MATINALES CULTURES

- Le 12 juin
- Station de Kerguéhennec (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écocert européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Relier le machinisme connecté et de précision aux pratiques agronomiques

LES FUTURS EXPERTS FORMÉS À KERGUÉHENNEC

L'enseignement supérieur et les experts de la Chambre d'agriculture de Bretagne unissent leurs compétences pour adapter les technologies de l'agriculture de précision aux enjeux agronomiques.

Pour la deuxième année consécutive, les étudiants en Bachelor Agroécologie & Agriculture de précision de l'ISSAT de Redon participent à un cycle de trois jours de formation sur la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne à Kerguéhennec. Issus majoritairement d'une formation en agroéquipement, les dix étudiants-alternants passent l'essentiel de leur cursus en entreprise : concessionnaires, ETA... Le partenariat avec l'ISSAT vise à connecter le machinisme de précision aux pratiques agronomiques et à

la production végétale. La présentation de la station, des essais et des agroéquipements connectés par les experts de la Chambre d'agriculture a permis d'ancrer les bases de ce cursus innovant. Un projet tuteuré est en réflexion pour la prochaine promotion.

AU PROGRAMME

- ✓ Visite de la station et des essais avec Denis Lebossé.
- ✓ Présentation de Mes Parcelles, l'outil de gestion d'exploitation.



✓ Tour du parc matériel et découverte des agroéquipements connectés avec Pierre Gautier.

✓ Cas pratique sur la modulation de la fertilisation : analyse de biomasse, vol de drone, traitement d'images satellite et drone, création de cartes de modulation avec Gwenaël Morin.

Denis Lebossé

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr
<https://tinyurl.com/kerguehennec>



La puce à l'oreille

Notification des mouvements ovins et caprins

RÈGLES ET MODALITÉS

Tout mouvement d'ovins et de caprins, entrant ou sortant de l'exploitation, doit être notifié à l'Établissement de l'Élevage (EdE) dans un délai de sept jours suivant le déplacement. Cette notification peut être effectuée directement par l'éleveur ou le particulier, ou déléguée à un opérateur commercial : négociant, groupement de producteurs, etc. Les informations sont ensuite centralisées dans la base de données nationale afin d'assurer la traçabilité des mouvements. La notification s'effectue via le document de circulation des animaux, utilisé

pour enregistrer le chargement, le transport et le déchargement. L'acheteur et le vendeur doivent chacun transmettre ce document à l'EdE, soit par courrier, soit par voie électronique via un logiciel ou le portail web EdE de Bretagne. Cette notification est essentielle pour garantir la traçabilité et la sécurité sanitaire.

Il est crucial de remplir correctement le document en indiquant des informations précises sur le transporteur, les dates et les animaux concernés. La cohérence entre les dates de chargement et de déchargement doit



être respectée, ainsi que le nombre d'animaux chargés et déchargés. Les parties prenantes — vendeur, acheteur, transporteur et EdE — doivent conserver un exemplaire du document afin d'assurer un suivi complet.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Dans le pays de Ploërmel

ILS PRÉPARENT LA REPRISE PAR L'ÉCHANGE PARCELLAIRE

S'appuyant sur leur expérience et leur bonne entente, des agriculteurs ont organisé des échanges en jouissance pour simplifier le travail de leurs repreneurs avant leur départ en retraite.

Dominique Rosselin et Patrice Le Callonnec ont réorganisé leur parcellaire afin de faciliter la reprise par leurs enfants. Avec des productions différentes, ils ont dû trouver des compromis et accepter des concessions : réduire une surface, céder une terre à céréales ou remettre en conventionnel une parcelle bio.

40 HA ÉCHANGÉS ENTRE 4 FERMES

Dominique, producteur de porcs, dispose désormais de deux îlots de parcelles au lieu de cinq, et n'a plus de terrains humides. Avant, il devait sans cesse découpler et recoupler la moissonneuse, tout en gérant de nombreuses bordures, bandes enherbées et limites de clôtures.

Patrice, éleveur laitier bio, a aménagé des arrivées d'eau et installé des clôtures fixes dans ses prairies.

Auparavant, la gestion de l'eau nécessitait presque un emploi à temps plein, et de nombreuses routes devaient être traversées. L'exploitation pourra passer de 4 à 2 ETP* après son départ en retraite ainsi que celui de son épouse.

Concernant les autres agriculteurs impliqués, producteurs de lait et de porcs : l'un a participé pour rendre service, l'autre a optimisé le sens de labour.

Laëtitia Goupil

laetitia.goupil@bretagne.chambagri.fr

*ETP : Équivalent Temps Plein



Patrice Le Callonnec et Dominique Rosselin, agriculteurs à Mauron dans le Morbihan, ont échangé des parcelles pour conforter les jeunes repreneurs.

Il a dit

DOMINIQUE ROSSELIN

Producteur de porcs à Mauron (56)

« Pour que notre rendez-vous avec la juriste soit efficace, la Chambre d'agriculture a organisé en amont des rencontres et collecté les pièces du dossier. Nous laissons ainsi à nos jeunes un document officiel clair, précisant les échanges et accords conclus. Au-delà des bénéfices personnels, il y a aussi la fierté d'avoir aidé un collègue à consolider sa ferme. »

94 ha
échangés
par 12 fermes
sur Mauron



EN SAVOIR PLUS

Depuis 2021, cet accompagnement est offert avec le soutien de Ploërmel Communauté, dans le cadre de l'action sur la Transmission.

Contactez la Chambre d'agriculture de Ploërmel au 02 97 74 00 60.

Métiers

L'aventure collective de la ferme bio du Resto (Morbihan)

UNE SCEA POUR ASSOCIER DES PROFILS VARIÉS

Créée en 2021, la SCEA « La Ferme Bio » réunissait à l'origine deux associés exploitants, cogérants, et trois associés non exploitants engagés dans la transmission des savoir-faire pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. En 2023, deux associées exploitantes les ont rejoints.

« L'enjeu était la transmission des terres et le renouvellement des générations. Sans le soutien financier de la SCI pour l'achat du bâtiment et d'une partie de la SAU, la SCEA n'aurait pas pu voir le jour aussi facilement. »

DES ASSOCIÉS NON EXPLOITANTS

« Nous étions trois entrepreneurs, en activité ou retraités, avec des choses très différentes à apporter : des regards croisés, expérimentés, des compétences à transmettre. Pas

beaucoup d'autres solutions possibles qu'une SCEA. L'élément moteur est l'envie de se retrouver. La convivialité est le ciment du projet. Si toutes les décisions ne sont pas prises en commun, aucune ne l'est seul. La confiance est au cœur du fonctionnement, avec un cadre de décision défini dans les statuts, tout en laissant à chacun un espace de liberté. Nos critères de décision sont variés. La diversité des profils et des expériences professionnelles permet une prise de décision plus large, juste et pragmatique au sein du collectif. »

**Véronique Vannier
et Caroline Dénéchau**

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



ALLER PLUS LOIN

Les relations humaines
en agriculture :

tinyurl.com/humain-agri-bzh

Témoignage d'Édouard Ventroux, jeune installé

PRÉPARER SON INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL

Édouard Ventroux, 34 ans, s'est installé en juin 2023 en reprenant une ferme laitière à Mesnil-Roc'h, en Ille-et-Vilaine, trouvée via le Répertoire Départ Installation (RDI). Une installation hors cadre familial, précédée d'un contrat de parrainage de sept mois avec le cédant, lui permettant de mieux connaître la ferme, le troupeau, le matériel, de rencontrer les agriculteurs voisins et d'identifier les améliorations possibles.

PRENDRE LE TEMPS

« Il faut détailler tous les paramètres du projet, ne pas se précipiter et réfléchir en amont au système d'élevage et à la stratégie de mécanisation. Cela fait

gagner du temps une fois installé. Avec le recul, j'aurais aimé approfondir certains aspects, comme analyser plus finement la qualité des parcelles pour mieux prévoir les rendements. Avant même le parrainage, l'idéal est d'acquérir de l'expérience sur d'autres fermes et d'échanger sur les chiffres sans enjeu de reprise. Depuis mon installation, j'ai rejoint un groupe lait pour partager avec d'autres éleveurs. S'appuyer sur ces échanges et sur des conseillers indépendants aide à prendre les bonnes décisions. »

François Haloux

francois.haloux@bretagne.chambagri.fr



PROJET D'INSTALLATION

• Le Point Accueil Installation :
0 820 22 29 35

jemalancenagriculture.com/

• Pour trouver une ferme à reprendre,
contactez le RDI : 02 23 48 29 80

repertoireinstallation.com/

Parlons-en

LE « JE » POUR FACILITER LA COMMUNICATION

Jeanne, Pierre, Laurent et Patrick sont associés et produisent du lait. Leur organisation est bien rodée, mais Laurent souhaiterait davantage d'échanges entre eux pour plus d'harmonie.

LE « JE » POUR EXPRIMER SES BESOINS

L'usage du « JE » favorise une communication authentique. Il permet de clarifier ses besoins sans accuser l'autre et encourage ainsi le dialogue. Contrairement au « TU », qui peut être perçu comme un reproche, le « JE » invite à l'écoute active et à la collaboration. En exprimant ses ressentis de manière personnelle, on facilite la compréhension

et on prévient les conflits interpersonnels.

BANNISSEZ LE « TU »

Préférez : « Je suis dérangé quand les outils ne sont pas rangés » à « Tu m'agaces quand tu ne ranges pas les outils. »

« J'ai besoin d'être écouté pour organiser le travail » à la place de « Tu ne m'écoutes jamais quand je parle ».

« Pour mieux nous organiser, j'ai besoin que nous échangions entre associés. » plutôt que « On ne fait plus de réunion, on n'a plus le temps. »

Le « JE » engage, il met en lumière nos besoins et nos ressentis. S'exprimer ainsi demande de la pratique, mais sans tomber dans l'excès du « moi JE », c'est



pexels - Natalie Scherer

un outil puissant. En l'intégrant à nos échanges, il permet d'aborder chaque situation avec plus de confiance et de sérénité.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.

Contrat d'assurance

LES DIFFÉRENTS CAS DE RÉSILIATION

La durée du contrat et les conditions de résiliation sont fixées par le contrat. D'autres motifs prévus par la loi peuvent être lourds de conséquences.

L'assuré a le droit de résilier le contrat à son échéance annuelle, par lettre recommandée à l'assureur au moins deux mois avant la date d'échéance. Il peut même le résilier à tout moment après la première année de souscription pour certains contrats et sous certaines conditions. Des modifications dans la situation de l'assuré (déménagement, cessation d'activité, changement dans la vie privée...) peuvent motiver une résiliation dans un délai de 3 mois à compter de l'événement.

L'assureur peut résilier le contrat d'assurance pour non-paiement des primes d'assurance. Le formalisme est très

encadré. Si le non-paiement persiste après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception au-delà d'un délai de 30 jours, la garantie est suspendue. L'assureur pourra résilier le contrat 10 jours après cette suspension. La résiliation ne dispense pas l'assuré du paiement des primes dues.

La survenance d'un sinistre peut entraîner la résiliation.

La résiliation met fin à la garantie. Si l'assurance est obligatoire, l'assuré devra souscrire un nouveau contrat. En cas de litige lié à cette résiliation, le médiateur de l'assurance peut être saisi.

Véronique Hamon

veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr



Getty Images/Stockphoto


À VOIR
Le rendez-vous des juristes :
<https://tinyurl.com/rdv-juristes>




Renaud de La Pinta lors d'un atelier numérique à la Chambre d'agriculture.

Être accompagné pour les démarches numériques

« CET ATELIER M'A FAIT GAGNER DU TEMPS ET DE LA SÉRÉNITÉ »

Pour déposer un dossier Agri Invest, la maîtrise du numérique est indispensable. Renaud de La Pinta, installé en agroforesterie à Erdevén (Morbihan), a participé à un atelier numérique proposé par la Chambre d'agriculture pour s'assurer d'avoir un dossier éligible.

« Depuis quelques mois, j'échange avec Bertrand, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture de Bretagne, car je rencontre des problèmes avec mon dossier Agri Invest: impossible de le télécharger, incompatibilité avec mon ordinateur Mac... Et puis, je pratique une nouvelle agriculture, l'agroforesterie, qui est une activité très diversifiée. Ce n'est donc pas évident de savoir quelles cases sélectionner. Je ne peux pas cocher toutes les propositions, je choisis celles qui correspondent le mieux à mon activité. Quand Bertrand m'a proposé de participer à cet atelier, j'ai tout de suite accepté. C'est plus simple de se voir en personne: il y a le contact humain, on n'est pas au téléphone, et tout va plus vite.

« Rien de tel
que le
face-à-face »

POUR GAGNER DU TEMPS

Le principal problème que je rencontre est la compatibilité des outils numériques, par exemple lorsqu'il faut envoyer un document en PDF. L'administratif en agriculture est conséquent, et être bloqué peut nous faire perdre beaucoup de temps.

SÉCURISER MON DOSSIER

Agri Invest subventionne 40 % de mes investissements. Ceux-ci se chiffrent à 70 000 €. Si je n'avais pas réussi à déposer mon dossier, j'aurais perdu beaucoup, d'autant plus que je viens de m'installer. Bertrand, mon conseiller, et Nathalie, formatrice en informatique, ont été à l'écoute et se sont adaptés à mes besoins. Agri Invest fonctionne avec un système de points, ce qui rend flou le calcul du maximum possible. Pendant l'atelier, nous avons avancé sur mon dossier: nous avons importé des documents, corrigé des erreurs et coché les bonnes cases.

ET GAGNER EN SÉRÉNITÉ

En plus de finaliser mon dossier Agri



Parole d'experte

Nathalie Brient

Conseillère, formatrice en numérique

« Face au développement des démarches en ligne, de nombreux agriculteurs rencontrent des difficultés pour accéder aux outils numériques et les utiliser. Cela peut compliquer leur gestion administrative et générer du stress.

Pour répondre à ces défis, la Chambre d'agriculture de Bretagne propose des ateliers collectifs pour aider les agriculteurs à mieux utiliser leurs outils numériques (smartphone, ordinateur) et ainsi gagner en autonomie face aux démarches dématérialisées.

Concrètement, cet atelier Agri Invest a permis aux agriculteurs présents de finaliser leur dossier de demande de subventions. Accompagnés, ils ont pu créer un compte et compléter le dossier informatique sur le site de la Région Bretagne, joindre les documents scannés grâce à une application installée sur leur smartphone, télécharger diverses attestations sur le site MSA... Les agriculteurs ont rempli ce dossier dans les temps impartis et, en plus, sont repartis avec des outils pratiques pour leur quotidien administratif.

Tout comme Renaud, les participants ont trouvé cet accompagnement concret et efficace. Ils ont particulièrement apprécié le binôme d'accompagnement : un conseiller d'entreprise pour l'appui technique et une formatrice en informatique pour l'appui numérique.

D'autres ateliers sont prévus sur l'identité numérique, la cybersécurité et la dématérialisation. Nous restons à l'écoute pour proposer de nouvelles thématiques selon vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en parler. »

Invest, j'ai découvert "Camscan" pour scanner avec mon téléphone. Cela me sera utile en cas de panne d'imprimante.

Je recommande cet atelier, qui fait vraiment avancer le "schmilblick" ! C'est très pratique et cela allège la charge mentale. Entre l'administratif, les échéances qui approchent, la gestion des vaches et des champs, on se sent parfois dépassé. La nature, elle, n'attend pas ! Heureusement, ces ateliers sont organisés à des périodes adaptées pour nous, agriculteurs. »

**Propos recueillis
par Nathalie Brient**

nathalie.brient@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Le numérique pour tous :
découvrez nos formations
et ateliers pour les agriculteurs

formation-agriculteurs.com/



VOS CONTACTS

• Côtes-d'Armor : 07 88 05 88 53
carole.gringoire@bretagne.chambagri.fr

• Finistère : 06 58 12 43 00
anne.dupont@bretagne.chambagri.fr

• Ille-et-Vilaine : 06 43 38 50 66
aurore.blair@bretagne.chambagri.fr

• Morbihan : 06 30 99 93 31
sophie.beausire@bretagne.chambagri.fr



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Biosécurité en élevage avicole
Face à un contexte de crise sanitaire, maîtrisez rapidement les nouvelles mesures de biosécurité et mettez en place les bonnes pratiques d'hygiène.

Loudéac, le 3 juin 2025

Élodie Dezat - 02 96 28 99 40

rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr

29 - Réaliser son étude de marché (FMD)

Chaque participant repart avec des données de sa zone de chalandise et une méthode adaptée à son projet pour réaliser son étude de marché.

Saint-Ségal, les 21 mai

et 18 juin 2025

Florence Travers - 02 98 52 49 78

sylvie.lefloch@bretagne.chambagri.fr

35 - Connaître les bases d'un projet de méthanisation

Maîtrisez ses principes, cernez ses points clés et déterminez comment elle peut s'adapter à votre situation.

Rennes, le 26 juin 2025

Stéphanie Sommier - 02 96 87 48 74

camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

56 - Réfléchir à son projet de fabrication d'aliment à la ferme

Un projet FAF se raisonne sous de nombreux angles : temps de travail, niveau d'investissement, mode d'approvisionnement en matières premières, compétences à acquérir...

Pontivy, le 30 mai 2025

Constance Drique - 02 97 28 31 30

estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics TOUTES
LES FORMATIONS pour vous et vos
salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com/

Panorama de la filière œuf en Bretagne

UN DÉVELOPPEMENT PORTÉ PAR LA CONSOMMATION

Face aux attentes croissantes en matière de bien-être animal et aux évolutions réglementaires, la filière œufs bretonne a connu de profondes transformations.

Les acteurs bretons de la filière œuf s'adaptent à un marché en mutation. Malgré un nombre limité d'opérateurs, la Bretagne reste un maillon clé de la production et de la transformation des œufs en France.

Le renforcement des attentes sociétales sur le bien-être animal a transformé la filière. En 2012, une directive européenne a contraint les élevages à investir pour se conformer aux nouvelles normes sur les cages aménagées. En 2016, les professionnels français ont fixé l'objectif de produire 50 % des œufs hors cage d'ici 2022. Puis, l'engagement des

distributeurs à ne plus vendre d'œufs en cage à partir de 2025 a accéléré la transition vers des systèmes alternatifs : bio, plein air, Label rouge et sol. En 2020, la Bretagne comptait 742 exploitations, dont 40 % en production biologique, soit 12 % de la capacité régionale de production d'œufs de consommation.

Les couvoirs ont également dû investir pour se conformer à la réglementation. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la France interdit le broyage des poussins mâles, devenant le deuxième pays de l'Union européenne à appliquer cette mesure.

UN NOMBRE D'ACTEURS LIMITÉ

La filière repose sur un nombre restreint d'opérateurs : producteurs, organisations de producteurs, centres de conditionnement et casseries d'ovoproduits. Seules trois organisations de producteurs ont leur siège en Bretagne : Armor Œufs (historiquement liée au groupe Glon-Sanders), et les coopératives Eureden et Le Gouessant.

Les œufs sont conditionnés dans des centres agréés. Après la relocalisation des grands centres vers les bassins de consommation, beaucoup ont fermé. Pourtant, en 2024, la Bretagne compte

encore plus de 80 centres, dont certains indépendants, conditionnant pour d'autres élevages.

PEU DE TRANSFORMATEURS

Une partie des œufs est transformée en ovoproduits liquides ou en poudre. En 2023, la Bretagne comptait plus de vingt casseries ou sites de transformation. Deux acteurs majeurs dominent : la coopérative Eureden (un site en Bretagne) et le groupe privé LDC (deux sites). Ils proposent une large gamme de produits (œufs durs, au plat, surgelés, cubes d'œufs, omelettes, blancs en neige...) destinés en grande partie à la restauration hors domicile.

Nathalie Le Drézen

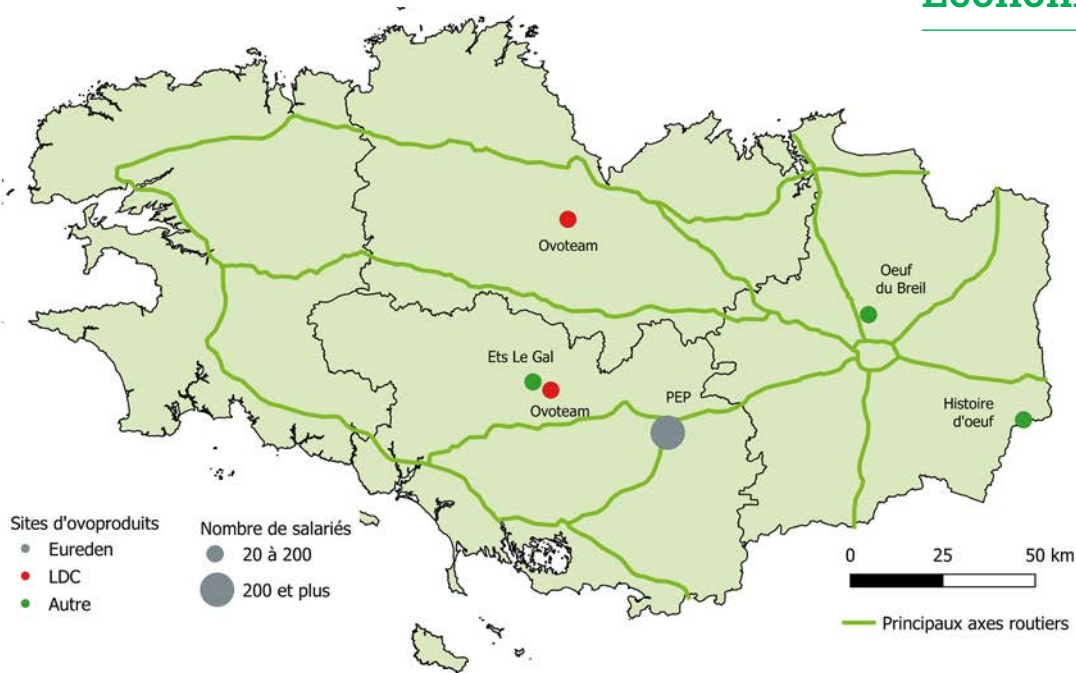
nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

Vers plus
de productions
alternatives



CHIFFRES CLÉS

- 5,6 Md d'œufs de consommation produits en Bretagne en 2023 ;
- 37 % : part des œufs de consommation français produits en Bretagne ;
- + 0,3 % : légère hausse de la production d'œufs de consommation en Bretagne entre 2010 et 2023.



En Bretagne, le nombre de sites de fabrication d'ovoproduits est limité.

Les fiches Panorama de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne

Le service Économie-Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne a élaboré huit présentations synthétiques des filières : l'agriculture et l'agroalimentaire, le lait, la viande bovine, le porc, la volaille de chair, les œufs de consommation, les légumes de plein champ pour le marché du frais et les légumes destinés à la transformation. Dans chacune, retrouvez les principaux événements depuis 2010, les chiffres et analyses, une carte et un schéma d'organisation de la filière.



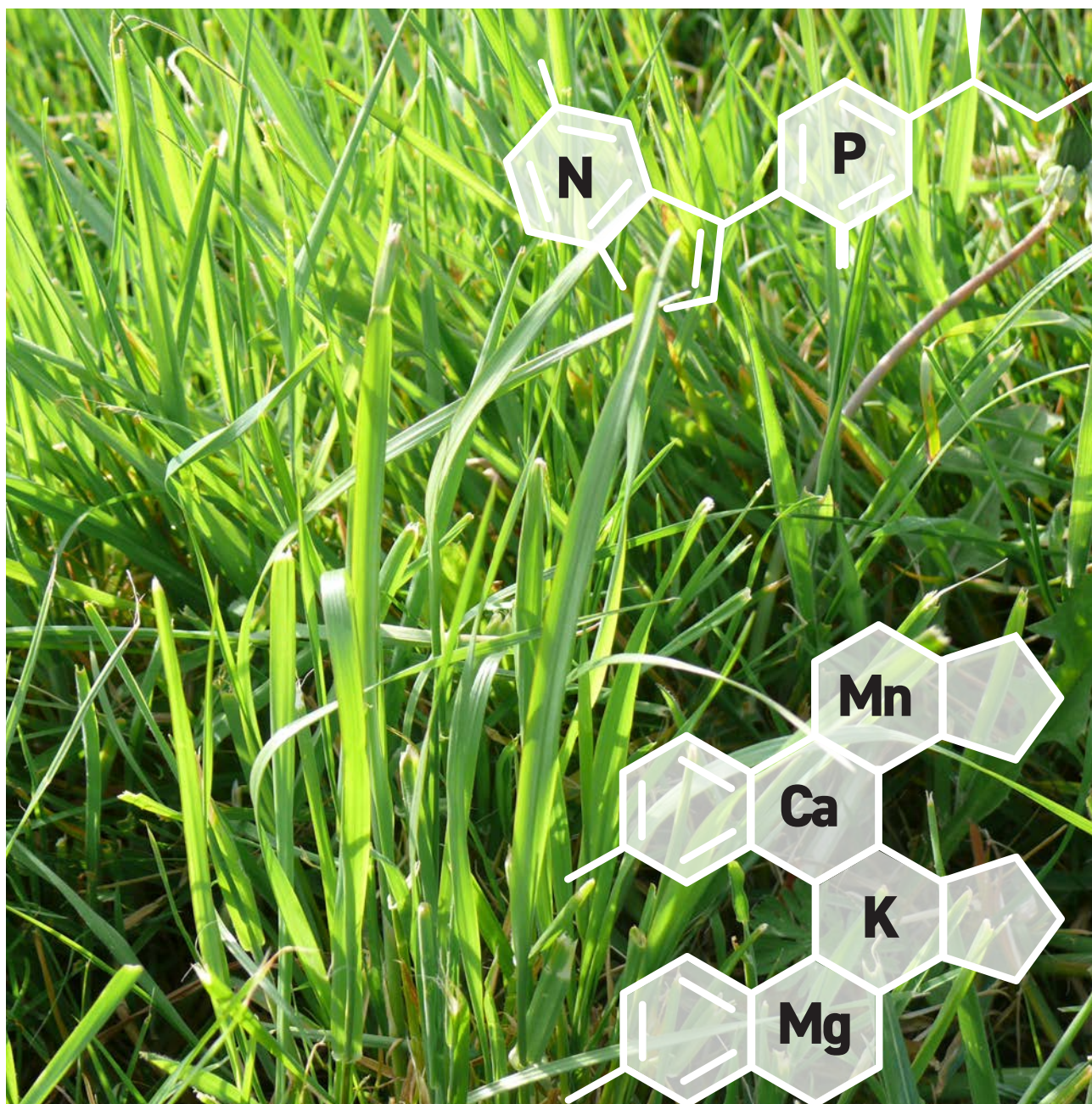
Découvrez les huit panoramas :

blog-eco-bzh.chambres



Les prairies et les rotations

Ce dossier reprend les bases de la fertilisation azotée, avec un focus sur les prairies et rappelle l'importance de la fertilisation de fond, à l'échelle de la rotation.



Pilotes du dossier : Claire Vételé - claire.vetele@bretagne.chambagri.fr
et Daniel Hanocq - daniel.hanocq@bretagne.chambagri.fr



L'objectif est d'améliorer au maximum l'efficacité de l'azote.

C. Gachet CA7

Fertilisation azotée, l'exemple des prairies

Une bonne gestion de l'azote pour une meilleure valorisation et du chaulage en moins

La fertilisation azotée joue un rôle clé dans la croissance des plantes, mais son efficacité dépend de plusieurs paramètres physico-chimiques du sol. L'équilibre est essentiel pour maintenir la fertilité du sol.

Dans les années 1970-80, les études mettaient en avant l'impact positif de la fertilisation azotée sur la production de biomasse et sur la teneur en azote des plantes, encourageant par exemple une fertilisation des prairies après chaque fauche ou pâturage. Dans certaines régions d'Europe, les apports annuels sont alors montés jusqu'à 500 kg d'azote par hectare. À cette époque en Bretagne, le lisier a été considéré comme facteur d'acidification des sols. Les études qui ont suivi ont montré que cette acidification était en fait liée au lessivage de l'azote apporté en trop grande quantité, avec des conséquences négatives sur d'autres facteurs déterminant la fertilité des sols.

Aujourd'hui, l'objectif est donc d'améliorer au maximum l'efficacité de l'azote, pour maintenir les équilibres chimiques nécessaires au bon fonctionnement des sols, limiter les coûts de production, et bien sûr pour réduire les risques de pollution par les nitrates.

RAISONNEMENT POUR LES PRAIRIES

Pour les prairies, cela implique de raisonner les apports d'azote en fonction :

- De l'azote déjà disponible dans les sols ;
- Du type de prairie, selon la part de légumineuses présentes ;
- Du rendement prévu calculé selon les besoins en fourrages ;
- De son utilisation : fauche (exportations)

ou pâturage (restitutions). À défaut de connaître les valeurs réelles de l'azote déjà disponible dans les sols, des grilles de calcul existent pour en obtenir une estimation. Ces grilles sont utilisées pour définir les plans prévisionnels de fumure [encart].



PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE AZOTE

Consulter les outils de référence et les grilles :

tinyurl.com/previ-fumure-N

Exemple de dose d'azote efficace à apporter (en unité/ha) pour une prairie d'associations graminées-légumineuses

Rendement prévisionnel	< 5	5 à 7	7 à 9	> 9
Première année	Aucun apport			
Les années suivantes, avec plus de 35 % de trèfle en été (ou 20 % au printemps)	0 à 30			
Les années suivantes, avec moins de 35 % de trèfle en été (ou 20 % au printemps)	30 - 50	50 - 70	80 - 100	120



C'est au début de printemps que les apports azotés sont les mieux valorisés.

Fertilisation azotée, l'exemple des prairies

La période de fertilisation

Apportez l'azote au bon moment pour en améliorer l'efficacité ! Privilégiez les apports au début du printemps sans dépasser 60 u N/ha. En été, fertilisez seulement si les précipitations sont régulières.

C'est au début de printemps que les apports azotés sont les mieux valorisés, sans toutefois dépasser 60 u N/ha et par apport.

Lorsque le sol se réchauffe au printemps, les apports d'azote sont de moins en moins nécessaires puisque les fournitures par le sol augmentent grâce à un climat favorable à l'activité biologique. Les apports à cette période risquent de rendre la gestion du pâturage plus complexe et doivent donc être ajustés en fonction des besoins en herbe pâturée et récoltée. L'azote restitué au pâturage de printemps sera efficace en été et à l'automne.

Si des périodes de sécheresse arrivent ensuite, même si l'on aimerait prolonger la saison de pâturage, il faut

avoir en tête que la fertilisation azotée sera inefficace sans une pluviométrie régulière d'au moins 40 à 50 mm par mois. En été, ne pas dépasser 30 ou 40 u N par passage et seulement si des pluies sont prévues.

Enfin, l'apport d'azote minéral, et de certains effluents contenant de l'azote disponible rapidement, est interdit à l'automne. En effet, le climat permet à l'activité biologique de poursuivre la minéralisation de l'azote, alors que la croissance de l'herbe diminue en lien avec la durée du jour. L'azote disponible du sol est donc en quantité suffisante.

DATES D'APPORT OPTIMALES

- **Lisier de porc et de bovin :** Vous devez réaliser le premier apport en

sortie d'hiver. L'effet azote est rapide. Il faut épandre 15 jours plus tôt qu'avec un engrais minéral. Les apports sont à fractionner. Les doses doivent être adaptées aux besoins immédiats.

• Fumiers de bovins vieillis et compost :

L'effet azote est lent. Il faut privilégier les apports d'automne ou d'hiver. Au printemps, il est recommandé d'épandre entre fauche et pâture.



**CALENDRIER
D'ÉPANDAGE 2025**



tinyurl.com/epandage-2025

Prairies

Pilotage de la fertilisation azotée

La fertilisation azotée des prairies doit être pilotée en fonction du pâturage et des besoins du troupeau. Apporter l'azote au bon moment permet d'optimiser la pousse de l'herbe et d'éviter les pertes, tout en tenant compte des légumineuses présentes.

La fertilisation azotée des prairies est surtout indissociable de la conduite du pâturage et des besoins instantanés du troupeau. La disponibilité en azote du sol ne détermine pas seulement un rendement annuel mais aussi une vitesse de pousse. On est bien dans une notion de « pilotage » de la fertilisation azotée.

POINTS DE REPÈRE

- Un apport d'azote doit anticiper une pousse de l'herbe. En sortie d'hiver par exemple, ne pas apporter avant une période de froid car cet apport sera consommé par la vie du sol et perdu pour l'herbe. Même chose si le sol doit rester sec en été.
- Si on ne souhaite pas faire une récolte mécanique, il peut être utile de différer un apport d'azote.
- Si la pâture est bien développée en sortie d'hiver, faire un pâturage avant tout apport d'azote.
- Les légumineuses fournissent de l'azote à la prairie à partir de la fin du printemps. Mais s'il y a trop d'azote dans le sol, la fixation symbiotique restera faible.



Si la pâture est bien développée en sortie d'hiver, il est recommandé de faire un pâturage avant tout apport d'azote.

- Un pâturage ras favorise le trèfle, car il est en concurrence avec les graminées pour la lumière. Un apport excédentaire peut donc faire évoluer rapidement la composition du mélange.



À LIRE

Guide « Produire avec de l'herbe, du sol à l'animal » :

tinyurl.com/guide-herbe



Impact sur la valeur alimentaire

Les études sur la valeur alimentaire de l'herbe montrent que la fertilisation azotée augmente la teneur en MAT, souvent au détriment des sucres et parfois de la cellulose.
Toutefois, à âge de pousse égal, la digestibilité de la matière organique et la valeur énergétique restent stables. La valeur PDI bénéficie particulièrement des premiers apports d'azote.
Une fertilisation bien raisonnée,

notamment avec des légumineuses, renforce l'autonomie protéique: un gain de 2 % de MAT dans le foin permet d'économiser environ 1 kg de concentré par vache et par jour. Pour le maïs fourrage, bien que l'azote augmente aussi la teneur en MAT, il est préférable de respecter la dose optimale pour préserver la fertilité du sol.
La complémentation de la ration se décide sur la base des analyses de fourrages.



Un labour profond dilue les fertilisants concentrés en surface dans un volume de sol plus grand. Le stock reste identique, mais sa disponibilité diminue.

Une fertilisation de fond

Pour entretenir la fertilité chimique du sol

Dans les élevages, la fertilisation repose beaucoup sur la valorisation des déjections. Dans ces conditions, c’est souvent l’azote qui détermine les doses et, malheureusement, phosphore, potassium et magnésium sont facilement oubliés.

Au début du XX^e siècle, les sols bretons étaient très pauvres en phosphore. Leur fertilité actuelle s’est construite au fil du temps et dépend de l’histoire de chaque parcelle. Le sol est le premier fournisseur de minéraux aux cultures, mais aussi leur premier consommateur (fixation

aux particules du sol). Les apports excédentaires passés ne sont pas facilement disponibles pour les cultures. La fertilisation de fond vise surtout à assurer une bonne disponibilité des minéraux pour les racines, sans chercher une précision absolue dans les doses.

PHOSPHORE (P) ET POTASSIUM (K)

Plus un sol est pauvre, plus ces éléments y sont fortement fixés. Or, toutes les cultures ne réagissent pas de la même manière à un même niveau de disponibilité des nutriments. On distingue trois niveaux d’exigence, liés à la capacité des racines à extraire les minéraux. Mais, il ne faut pas confondre « exigence », qui reflète la capacité d’extraction, et « besoin », qui correspond aux quantités absorbées. Ainsi, un blé, peu exigeant, peut avoir de forts besoins. La fertilisation de fond s’appuie sur deux

Niveau d'exigence en P et K selon la culture		
	Phosphore (P)	Potassium (K)
Forte	Betterave, colza, luzerne, pomme de terre	Betterave, pomme de terre
Moyenne	Herbe, maïs, orge, pois	Herbe, maïs, luzerne, colza, tournesol
Faible	Céréales (sauf orge), tournesol	Céréales

seuils de teneur du sol : un seuil haut (T impasse), au-delà duquel un apport est inutile, et un seuil bas (T renforcé), en dessous duquel il faut apporter plus que l'exportation prévue.

Les références du Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée (régionalisées par Arvalis) aident à ajuster les apports. Pour le phosphore, la méthode d'analyse (Dyer, Joret-Hébert ou Olsen) influe sur l'interprétation. À titre indicatif, 70 à 80 kg P_2O_5 et 100 à 150 kg K_2O sont des bases acceptables.

En sol pauvre, inutile de chercher à remonter rapidement la teneur : au-delà d'1,5 fois la dose d'entretien, l'effet sur le rendement est négligeable. L'enrichissement sera progressif. En sol riche, on évite plus de deux impasses consécutives sur les cultures moyennement ou fortement exigeantes. Entre les deux, un apport devient nécessaire, même si la teneur du sol reste stable.

Ne pas oublier que même en sol riche, des carences peuvent survenir à cause de tassements, du froid, d'un pH bas... Cela impactera davantage les jeunes cultures. C'est pourquoi un apport localisé est souvent plus efficace qu'un apport en plein.

NE PAS OUBLIER LE MAGNÉSIMUM (MG)

Le magnésium est aussi à surveiller, notamment lorsqu'un apport d'amen- dement basique est prévu. En cas de carence, la chaux magnésienne, moins coûteuse que la magnésie seule, est une bonne alternative. L'objectif est d'atteindre une teneur suffisante sans excès, car un surplus de magnésium peut nuire à la structure du sol et induire d'autres carences.

Daniel Hanocq

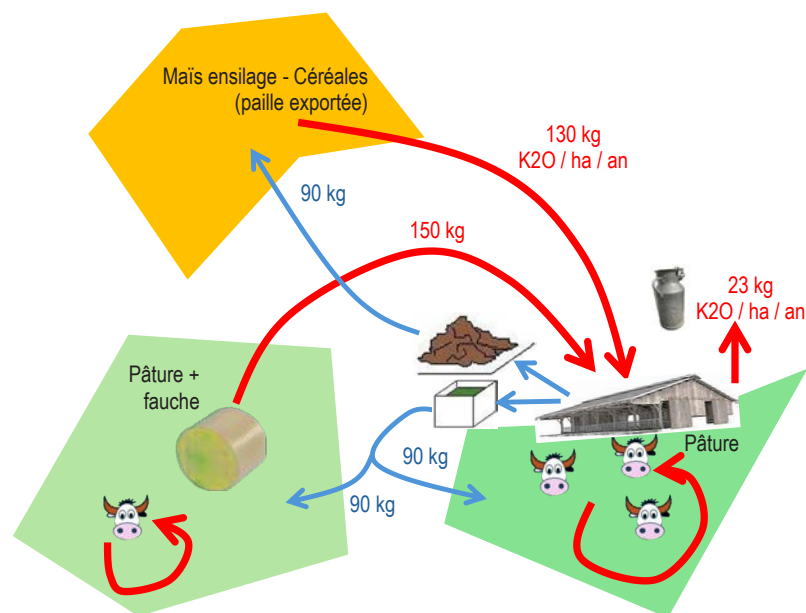
daniel.hanocq@bretagne.chambagri.fr



Le bilan des minéraux : un indicateur de fertilité chimique

Au-delà du raisonnement annuel, il est pertinent de réfléchir à l'échelle de la rotation. L'exportation des minéraux varie selon les cultures, la productivité et le mode d'explo-

tation. Une prairie pâturée restitue l'essentiel des minéraux via les déjections animales, alors qu'une prairie fauchée exporte 8 à 10 fois plus de nutriments.



Les déjections animales : premiers fertilisants

Type PRO	kg / kg N total		
	P_2O_5	K_2O	MgO
Fumier bovin	0,5	1,25	0,35
Lisier bovin	0,4	1,25	0,25
Fumier volaille	0,75	0,85	0,35
Fumier porc	0,8	1	0,3
Lisier porc	0,5	0,85	0,15

Outre la fertilisation azotée, il est important de vérifier les apports de minéraux associés pour compenser les exportations. Leurs teneurs en P, K et Mg varient selon leur teneur en eau, l'alimentation et les traitements subis. Dans cet exemple, 30 tonnes de fumier bovin apportent 150 u N total et fournissent aussi : $150 \times 0,5 = 75$ u P_2O_5 et $150 \times 1,25 = 188$ u K_2O .



SE FORMER

Découvrez sur formation-agriculteurs.com la formation « améliorer la fertilisation azotée – savoir interpréter ses résultats d'analyse de sol ».





Léna Oddos, projet ABAA Chambre d'agriculture de Région Bretagne

Épandage d'effluents liquides

Pourquoi et comment mieux valoriser l'azote ?

Les effluents liquides, riches en azote rapidement disponible pour les cultures, offrent un potentiel fertilisant élevé. Un épandage adapté, limitant les pertes par volatilisation, renforce leur efficacité.

Les effluents liquides ont un potentiel fertilisant plus élevé que les formes solides, grâce à une plus grande quantité d'azote sous forme ammoniacal (N-NH_4^+), rapidement disponible pour les cultures. Cette fraction d'azote minéral peut varier d'environ 50 % de l'azote total de l'effluent (pour les lisiers de bovin) à environ 70 % (pour les lisiers de porc), voire plus pour certains digestats de méthanisation. Leur effet au champ peut être très proche d'un engrais minéral chimique. Pour une valorisation optimale de l'azote de ces effluents, il est recommandé de les épandre au

plus près du début de la période d'absorption intense d'azote minéral par les cultures: épi 1 cm pour une céréale d'hiver, 6-8 feuilles pour un maïs ou à

LE CHIFFRE

100 %

de l'azote ammoniacal
contenu dans les effluents
peut être perdu
par volatilisation

la reprise de la végétation pour une prairie. Les règles d'épandage établies par le programme d'action régional directive nitrates sont à respecter (effluents du type II).

UNE EFFICACITÉ COMPROMISE PAR LES PERTES D'AZOTE PAR VOLATILISATION

À l'épandage, les pertes d'azote par volatilisation sont fortement liées à la teneur en N-NH_4 et au pH du produit épandu. Plus le produit est riche en N-NH_4 et plus son pH est élevé, plus le risque de pertes d'azote vers l'atmosphère est

important. Ces pertes d'azote impactent directement la quantité d'azote disponible pour les cultures. Elles ont également des conséquences néfastes sur la santé publique et l'environnement en dégradant la qualité de l'air.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES SPÉCIFIQUES À PRIVILÉGIER LE JOUR DE L'ÉPANDAGE

Toute augmentation de la vitesse du vent et/ou de la température de l'air accélère la volatilisation d'ammoniac. Il est fortement conseillé de ne pas réaliser les épandages pendant les périodes de vent fort ou de temps sec et chaud.

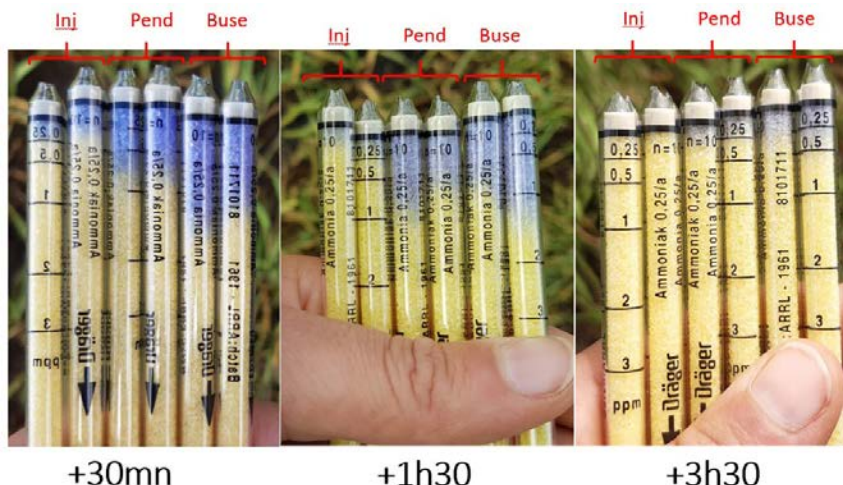
LES MODALITÉS D'ÉPANDAGE : UN LEVIER EFFICACE POUR UNE VALORISATION OPTIMALE

Toute augmentation de la surface de contact et du temps d'exposition entre l'effluent et l'atmosphère favorise la volatilisation d'ammoniac. Ainsi, l'apport d'effluent doit se faire au plus près du sol, en privilégiant l'injection directe ou un enfouissement rapide, selon les contraintes du chantier d'épandage (photo 1).

Des plateformes d'épandage permettant de comparer l'impact de différents matériels sur la volatilisation (photo 2) et sur la performance des cultures peuvent être réalisées dans le cadre des Groupes d'échanges animés par les conseillers des Chambres d'agriculture. Différentes modalités de produits épandus et de matériel d'épandage peuvent être testées, selon les spécificités locales. Si vous souhaitez participer à un groupe, contactez votre antenne locale de la Chambre d'agriculture.

Mariana Moreira

mariana.moreira@bretagne.chambagri.fr



Plus le tube se colore en bleu, plus les concentrations en ammoniac mesurées sont grandes.



Des systèmes d'acidification embarqués

Des systèmes d'acidification installés sur les tracteurs sont utilisés dans certains pays. En Bretagne, une étude est en cours pour tester la technique et quantifier les impacts de l'ajout d'un acide fort sur la qualité agronomique des parcelles (financé par le Conseil régional de Bretagne). Les essais comparent l'épandage au pendillard de digestat et de lisier de porc, bruts et acidifiés. Les premiers résultats indiquent :

- Une réduction des pertes d'azote par l'acidification jusqu'à 80 % en 2023. En 2024, l'écart entre les effluents bruts et acidifiés s'est réduit ;
- Une tendance à une meilleure valorisation de l'azote par les cultures pour les effluents acidifiés ;

• Pas d'effet négatif sur le pH du sol et sur la biomasse microbienne sur le court terme. Toutefois l'effet d'apports répétés n'a pas été évalué ;

- Une quantité d'acide nécessaire pour baisser le pH des effluents difficile à estimer, dépendante de la teneur en azote et des paramètres liés au pouvoir-tampon des effluents.

Les entretiens réalisés auprès d'utilisateurs et prescripteurs potentiels mettent en évidence des inquiétudes sur les risques liés à l'utilisation d'un acide fort, ce qui peut être un frein à l'adoption de cette technique.



POUR EN SAVOIR PLUS

Un simulateur gratuit est disponible en ligne pour estimer les émissions d'ammoniac et orienter le choix des pratiques d'épandage. Conçu en partenariat par la Chambre d'agriculture de Bretagne et Air Breizh, cet outil a remporté deux étoiles au concours Innov'Space 2023.

agrisi N'air

<https://www.agrisionair.fr/#/>

Nouvelles cultures en Bretagne

À LA STATION DE KERGUÉHENNEC, C'EST DÉJÀ DEMAIN !

Face au changement climatique, l'agriculture doit déjà s'adapter.
De nouvelles cultures pourraient trouver leur place en Bretagne
dans les années à venir.

Ces fleurs, qui débourent, donneront des graines de soja produites en Bretagne.

Depuis plusieurs années, des cultures émergentes sont testées par les équipes de la Chambre d'agriculture de Bretagne à la station expérimentale de Kerguéhennec (Morbihan).

LE SOJA

Le soja est déjà adapté en Bretagne (mis à part les secteurs les plus tardifs), à condition d'utiliser des variétés 000 et de les semer suffisamment tôt pour favoriser une récolte précoce. Les lentilles peuvent également être cultivées, semées pures ou en association pour leur fournir un tuteur. Pour cette espèce, une récolte par fauchage-andainage permet d'anticiper la récolte et d'éviter l'égrainage en cas de pluies en fin de cycle.

LE POIS CHICHE

Depuis 10 ans, la Chambre d'agriculture teste également la culture du pois chiche. Semée au printemps, cette légumineuse valorise bien les terres pauvres ou caillouteuses. Elle présente un port buissonnant et elle est peu sujette à la verse. Sa récolte est plutôt simple et se déclenche dès que les graines sont libres dans les gousses. Cependant, sa culture reste aujourd'hui limitée au sud du Morbihan et à l'est de l'Ille-et-Vilaine. En effet, les fleurs avortent en dessous de 15 °C et en conditions humides, ce qui impacte fortement le rendement lors des étés frais.

L'arrivée d'inoculum sur le marché en 2025 devrait permettre d'améliorer les rendements. *Mesorhizobium ciceri*, qui permet la fixation d'azote atmosphérique par la plante, est absent des sols de la moitié nord de la France. L'inoculation est donc fortement recommandée, la fertilisation azotée n'étant pas conseillée et interdite en Bretagne pour cette culture.

La commercialisation de ces cultures n'est pas encore organisée en Bretagne. Elle passe donc par la vente directe ou la recherche de partenaires hors région. Un séchage — notamment pour le pois chiche et le soja — est souvent nécessaire dès la fin de la récolte. Pour la vente directe, les graines récoltées devront être finement triées afin de proposer un produit exempt d'impuretés. Un passage au trieur optique en fin de chaîne est recommandé.



Une association de lentille et cameline



FÉVEROLE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE

La demande en féverole sans vicine -convicine pour l'alimentation humaine est en augmentation. Les graines sont la plupart du temps extrudées pour en récupérer les protéines, qui sont transformées en farine ou incorporées dans des plats préparés et autres produits alimentaires. Seules les variétés de printemps à fleurs blanches peuvent être utilisées pour cet usage. Cependant, sur les secteurs plus séchant, les féveroles de printemps manquent régulièrement d'eau à la floraison et pendant la phase

de remplissage des gousses.

Des essais sont menés à la station expérimentale de Kerguéhennec à partir de cette année sur le semis de variétés de printemps implantées à l'automne. Une attention particulière sera portée sur l'impact de ce décalage de date de semis sur le développement des maladies (notamment le botrytis) et la sensibilité au froid. Ces semis seront comparés à des féveroles de printemps implantées à des dates classiques (mars-avril) et à des féveroles d'hiver.

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

D'autres cultures se font peu à peu une place dans les assolements: tournesol, quinoa, chia, haricot sec, edamame, thé, vigne et, de façon plus anecdotique, bambou pour la consommation de jeunes pousses.

Dans un contexte climatique de plus en plus variable et marqué par des extrêmes fréquents, la diversification des cultures est un levier majeur pour les exploitations agricoles. Elles devront s'adapter pour être plus robustes et résilientes face aux aléas climatiques.

Caroline Cocoual

caroline.cocoual@bretagne.chambagri.fr



PRENEZ DATE!

Pour en savoir plus sur les résultats et essais en cours sur les légumineuses et autres nouvelles cultures adaptées au changement climatique, rendez-vous le 12 juin 2025 aux Matinales cultures, l'événement agromatique de la station expérimentale de Kerguéhennec.

Découvrir

Les Groupes lait de Quimper, de Quimperlé et du Faouët...

EN VIRÉE, DE LA LOIRE-ATLANTIQUE AU CANTAL



Au Gaec Cambon, à Saint-Paul-des-Landes dans le Cantal.

Douze éleveurs du Sud-ouest breton ont entrepris un voyage d'études jusqu'à Aurillac.

Ce projet a émergé lors du Festival des Groupes en 2017 : pourquoi ne pas partir en « inter-groupe » voir ailleurs ? Après une phase de maturation... c'était parti ! Ils ont défini leur cahier des charges pour organiser des visites adaptées à leurs attentes et découvrir des pratiques agricoles différentes.

UNE RÉSERVE DE SUBSTITUTION

Située à Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres, la réserve visitée fonctionne depuis 2022. Sur une emprise de 7 ha (infrastructures comprises), 12 exploitations sont concernées, dont 5 raccordées. Le principe : stocker l'eau en hiver (avant le 31 mars) pour

l'irrigation estivale, réduisant ainsi la pression sur les nappes phréatiques. M. Pétronin, administrateur de la Coopérative de l'Eau des Deux-Sèvres, a évoqué les tensions autour de l'usage de l'eau et les difficultés rencontrées pour concrétiser ce projet.

TRANSFORMATION LOCALE ET TRADITION

Depuis cinq générations, les associés du Gaec Cambon, à Saint-Paul-des-Landes dans le Cantal, perpétuent la traite traditionnelle de leurs Salers. À 2 km de la zone AOP Salers, ils ont créé leur propre marque de tomme au lait cru, « L'Acajou ». Avec près de 9 tonnes de fromages produites par an, leurs

débouchés vont de la vente directe à la ferme aux grossistes nationaux, en passant par quelques magasins à Aurillac. Des projets sont en réflexion pour améliorer le logement des animaux et les conditions de travail.

UNE MÉTHANISATION COLLECTIVE

La SAS Méthano, à Noth dans la Creuse, associe trois exploitations (vaches laitières, vaches allaitantes, production porcine et cultures de vente). Mise en service en 2019, l'unité produit 220 kWh en cogénération, et la chaleur récupérée sert à chauffer l'eau des piscines d'un centre de rééducation voisin. Un salarié assure l'approvisionnement et les épandages. Les éleveurs

ont été marqués par la rigueur de gestion nécessaire et la bonne acceptation locale du projet.

TRAVAIL, REVENU ET TRANSMISSION

Depuis 1980, le Gaec de Malabrit, à Vieilleville en Loire-Atlantique, fonctionne en association entre tiers. Au-delà de la gestion en zone séchante (80 VL bio en croisement de races, vèlages groupés, vaches nourrices...), les associés mettent l'accent sur leurs objectifs : générer du revenu, se dégager du temps libre et développer l'agriculture paysanne. Leur organisation repose sur un règlement strict : réunion hebdomadaire, horaires définis, week-ends d'astreinte, sept semaines de congés... Pour faciliter l'entrée et la sortie des associés, ils plafonnent le capital social et le compte courant associé. Leur système économe repose sur trois principes : simplicité, autonomie et rentabilité.

UNE NOUVELLE VIRÉE ?

Chaque rencontre a enrichi les participants en matière de pratiques et de gestion de projets collectifs, avec un regard particulier sur les conditions de travail, le revenu et l'adéquation aux enjeux environnementaux et sociétaux. Au-delà des réflexions engagées, ce voyage a aussi offert des moments précieux pour souffler, partager et renforcer la convivialité. Les éleveurs sont prêts à repartir !

Pascale Morin

pascale.morin@bretagne.chambagri.fr



LA CARTE DES GROUPES

Il y a un groupe d'échange près de chez vous :

tinyurl.com/groupe-agri-bzh



Le Gaec de Malabrit, à Vieilleville en Loire-Atlantique, cultive du maïs population.



Sur la route... Oradour-sur-Glane

Situé à mi-parcours vers le Cantal, un arrêt s'est imposé dans ce village de Haute-Vienne. La visite du Centre de Mémoire et des ruines laissées en l'état était incontournable.

Le 10 juin 1944, une division SS y a exécuté 643 habitants – hommes,

femmes et enfants – avant d'incendier le village. Oradour-sur-Glane, moderne pour son époque, conserve encore les rails et poteaux du tramway électrique. Ce lieu rappelle les horreurs de la guerre et l'importance de la paix et de la mémoire collective.



Les vestiges d'Oradour-sur-Glane.



Distribution de l'alimentation solide.

Le réseau Inosys

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES ATELIERS VEAUX DE BOUCHERIE

En 2024, 108 élevages dont 36 en Bretagne ont fourni leurs résultats, permettant l'élaboration de références.

Le réseau Inosys suit 108 élevages de veaux de boucherie, majoritairement en Bretagne et dans les Pays de la Loire, bassin majoritaire de cette production.

Ces élevages sont souvent associés à d'autres activités, comme la production de lait ou de viande bovine. La surface agricole utile moyenne est de 81 ha, et seules 24 % des exploitations sont spécialisées. Un atelier compte en moyenne 395 places, impliquant un peu plus d'une personne.

En Bretagne, la moyenne est plus élevée, à 440 places.

UNE PRESTATION EN HAUSSE

La prestation moyenne par veau varie selon la durée d'engraissement et les performances techniques.

Elle est passée à 85 cts par jour, soit une hausse de 4 cts par rapport à l'an passé.

Selon les races, elle oscille entre 79 et 89 cts, soit 134 à 143 € par veau abattu [tab. 1].

La durée d'engraissement reste stable depuis plusieurs années.

DES COÛTS DE PRODUCTION CONTRASTÉS

Une analyse détaillée sur 46 élevages montre que le coût moyen de production par place est de 153 € hors main-d'œuvre, avec une forte variabilité [tab. 2].

Les charges liées aux bâtiments et équipements pèsent lourdement, d'autant plus avec la hausse des coûts de construction ces cinq dernières années. Pour pallier cela, la filière propose des contrats d'intégration allongés : 10 à 12 bandes en cas d'investissement et 16 bandes pour un nouvel installé.

En Bretagne, les aides Agri Invest soutiennent ces investissements. Les intégrateurs participent également à leur financement.

UNE RÉMUNÉRATION VARIABLE

Dans les 46 élevages analysés, la rémunération moyenne atteint 2,1 Smic par UMO exploitant, en ligne avec l'objectif des réseaux Inosys. Toutefois, des écarts existent : de 1,1 Smic pour le 1^{er} quart à 2,6 Smic pour le 3^e quart.

153 €/place, coût moyen de production hors main-d'œuvre

Ces variations s'expliquent en partie par la productivité, avec 385 à 487 places par UMO selon les exploitations.

AU SERVICE DE LA FILIÈRE

Les résultats du réseau Inosys servent aux discussions entre éleveurs et intégrateurs, garantissant l'équilibre économique nécessaire à la pérennité de la filière. Cette dernière joue un rôle clé dans la valorisation des veaux issus de la filière laitière.

Philippe Briand

philippe.briand@bretagne.chambagri.fr

Tableau 1 : prestation selon les races et durée d'élevage

	Holstein	Croisés lourds (entrés > 60 kg)	Croisés légers (entrés < 60 kg)	Mixtes mélange
Montant prestation en € par veau	143	134	134	143
Jours d'engraissement	171	157	170	173
Prestation en € par jour d'engraissement	0,84	0,89	0,79	0,83

Tableau 2 : coût de production par place (46 élevages)

Critères :	Moyenne	1 ^{er} quart	Médiane	3 ^e quart
Total coût de production hors travail et charges sociales exploitant (€/place)	153	140	156	178
Travail (exploitant rémunéré à 2 Smic × 1,3 + MO salariée réelle)	107	95	107	117
Total coûts de production (€/place)	260	235	263	295



Le dispositif d'aide Agri Invest

La région Bretagne soutient les investissements avec Agri Invest, plafonné à 120 000 € pour les exploitations individuelles et 200 000 € pour les Gaec.

Deux catégories d'investissements sont éligibles :

- Les investissements résilients (isolation, ventilation, couverture de fosses...) sont subventionnés à 40 % ;
- Les investissements productifs (bâtiments, équipements...) nécessitent un contrat de transition agroécologique (CTAE) et bénéficient d'un soutien de 35 % pour la filière veaux de boucherie.



INOSYS

Les données du réseau sont consultables sur Observatoire Inosys – Réseaux d'élevage



INFOS ET DÉMARCHES

- Les investissements éligibles :

bretagne.bzh/aides/fiches

- Chambre d'agriculture de Bretagne :

tinyurl.com/yc7mebm2

- GIE Élevage de Bretagne (explication simplifiée) :

tinyurl.com/4da5rhca

La qualité de l'eau en élevage porcin

UN ENJEU MAJEUR POUR LA SANTÉ ET LES PERFORMANCES

L'eau, second élément vital après l'air pour les porcs, mérite toute votre attention. Sa qualité influence directement leur santé et leurs performances. Il est donc essentiel de la maîtriser.

L'eau représente 94 % des volumes utilisés en élevage porcin. Un porc ne survit que trois jours sans eau, contre trois semaines sans nourriture. Une eau de mauvaise qualité peut entraîner des baisses de croissance, une diminution des performances de reproduction, des diarrhées chez les porcelets et compromettre l'efficacité des traitements administrés via l'eau. Elle joue un rôle clé dans de nombreuses fonctions physiologiques.

ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU

Avant tout traitement bactériologique, une analyse physico-chimique est indis-

pensable. Plusieurs paramètres doivent être contrôlés: turbidité (particules en suspension), pH, dureté (TH) et éléments interférents (nitrates, fer, manganèse).

Des solutions adaptées existent pour chaque critère: filtration, déminéralisation, démanganisation ou déferrisation. Une fois l'eau équilibrée chimiquement, la décontamination bactériologique devient possible. Six critères, indicateurs de contamination, sont à surveiller: micro-organismes reviv-

ifiables à 22 et 36 °C, bactéries coliformes, *Escherichia coli*, entérocoques intestinaux et anaérobies sulfite-réducteurs (ASR). L'objectif est leur absence totale. Un traitement au chlore, dioxyde de chlore ou peroxyde d'hydrogène peut être recommandé selon la présence d'éléments interférents.

ENTRETIEN DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

L'efficacité du traitement dépend aussi de la propreté des canalisations. Bactéries, fer et calcaire peuvent former un biofilm qui, en se détachant, provoque des crises sanitaires ou réduit le débit d'eau en obstruant les conduites.

Un nettoyage régulier des canalisations pendant le vide sanitaire et l'installation de vannes de purge dans chaque salle, accessibles depuis les couloirs, permettent d'évacuer l'eau stagnante et de garantir une eau de qualité optimale pour les animaux. Surveiller la qualité de l'eau, entretenir les circuits et adopter des solutions de traitement adaptées sont des mesures essentielles pour la performance de l'élevage.

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr

Le 7 mars, la Chambre d'agriculture de Bretagne a organisé à la station de Crécom (22) une journée technique sur l'eau en élevage porcin. Cet article reprend l'une des six interventions présentées lors de cet événement.

En élevage porcin, 94 % de l'eau est destinée à l'abreuvement



La qualité de l'eau au service de la santé des porcs.

À LIRE

« Réglementation et besoins en eau en élevage porcin » :

tinyurl.com/abreuvement-porc

L'éclosion des poussins à la ferme

INTÉRÊTS ET LIMITES

Les œufs sont transférés à la ferme après 18 jours d'incubation.

Le démarrage d'un lot de poulets est une étape cruciale de l'élevage. L'éclosion à la ferme suscite un intérêt croissant, bien qu'elle reste peu développée en Bretagne, où le sexage des poussins est fréquent.

Ce procédé consiste à transférer les œufs après 18 jours d'incubation, le pic d'éclosion survenant après trois jours. L'éleveur assure ensuite le tri et la vaccination des poussins, habituellement réalisés au couvoir. Plusieurs systèmes existent, allant de plateaux alvéolés spécifiques à des équipements plus sophistiqués et coûteux.

LIMITER LE STRESS ET FAVORISER UN BON DÉMARRAGE

L'éclosion à la ferme réduit le stress du transport et la déshydratation des poussins. Contrairement à ceux éclos au couvoir, ils ont un accès immédiat à l'eau et à l'aliment, préservant ainsi leurs réserves. Leur poids est souvent supérieur, un écart qui peut se maintenir jusqu'à la fin de l'élevage, bien que l'indice de consommation ne soit pas toujours amélioré. La mortalité est plus élevée les premiers jours, correspondant au tri normalement effectué

au couvoir, avant de s'inverser pour atteindre des taux de pertes finaux équivalents. Les éleveurs apprécient la maîtrise de cette étape, valorisante pour leur métier.

CHARGES ET COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

L'éclosion à la ferme demande plus de main-d'œuvre pour la préparation, le tri et la vaccination. Le vide sanitaire est réduit de trois jours, ajoutant une contrainte supplémentaire. L'éleveur doit être présent lors de la réception des œufs et surveiller la température toutes les 4 à 5 heures.

Le gain de performance ne compense pas toujours les charges supplémentaires liées au chauffage, à la main-d'œuvre, aux investissements et à un coût vaccinal plus élevé. D'un point de vue réglementaire, l'incertitude sur le nombre exact de volailles issues de l'éclosion pose également problème.

L'éclosion à la ferme améliore le bien-être animal et les performances, mais accroît les charges et le travail. Cette pratique peut être pertinente dans les régions éloignées des couvoirs, ce qui n'est pas le cas en Bretagne, où le recours au sexage limite de fait son intérêt.

Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr



REPLAY

Un webinaire organisé par l'Itavi et le LIT Ouestérel :





Aides Pac et Agriculture Bio QUOI DE NEUF EN BRETAGNE POUR LA CAMPAGNE 2025

Une ferme maraîchère biologique est éligible aux aides PAC du 1^{er} pilier, au crédit d'impôt et aux aides MAEC.

On fait le point à l'ouverture de Télépac...

L'aide Pac à la Conversion à l'agriculture biologique (CAB) reste ouverte en Bretagne 2025.

A contrario, l'aide au maintien bio (MAB) devrait disparaître sur 2025. En compensation, le crédit d'impôt relevé à 4 500 € est accessible à la majorité des producteurs bio.

L'engagement d'une MAEC peut aussi être une alternative.

Le crédit d'impôt
bio 2025 sur les
revenus 2024
est de 4 500 €

AIDE À LA CONVERSION (CAB) : UN DISPOSITIF STABLE

La CAB engage une exploitation sur 5 ans, avec un plafond de 20 000 € (transparence Gaec). Les surfaces éligibles sont en première ou en deuxième année de conversion et ne doivent pas avoir bénéficié d'aide MAB ou CAB depuis 5 années. Le montant calculé en année 1 constituera le montant d'aide maximal des 5 années. L'aide CAB est cumulable avec certaines autres aides du second pilier : PRM, apiculture, MAEC « loca-lisées » ne rémunérant pas les mêmes pratiques... Elle exclut par contre la possibilité d'une MAEC

« systèmes » ou d'une MAEC forfaitaire sur toute la durée du contrat, quelle que soit la surface.

SUPPRESSION DES AIDES MAB POUR 2025

La suppression de l'aide au maintien en agriculture biologique (MAB) est attendue pour 2025. Sauf annonce contraire le 3 avril, lors de la Commission Régionale Agri-environnementale et climatique, ce sont 1400 bénéficiaires qui vont devoir étudier les autres dispositifs : MAEC, crédit d'impôt...

CRÉDIT D'IMPÔT BIO ET/OU/AVEC/SANS MAEC ?

Le crédit d'impôt bio est accessible aux entreprises agricoles, quel que soit leur régime d'imposition, qui ont au moins 40 % de leurs recettes provenant d'activités relevant du mode de production biologique. Les activités certifiées « en conversion vers l'agriculture biologique » sont prises en compte. Le seuil s'apprécie sur l'année civile, au 31 décembre, quelle que soit la date de clôture de l'exercice. Le crédit d'impôt est adapté à des fermes qui ont de petites surfaces. À la différence d'un dégrèvement, le crédit d'impôt est dû par les services fiscaux. Ainsi, pour les exploitants ne payant pas d'impôt, les services fiscaux font un chèque du montant du crédit d'impôt. Le crédit d'impôt bio est demandé en année N sur les revenus N-1.

Le crédit d'impôt bio 2025 sur les revenus 2024 est de 4 500 €. La transparence Gaec est possible jusqu'à 4 associés. Les règles de cumul avec les autres aides sont à surveiller, notamment le seuil de minimis.

Pour les MAEC, les enveloppes seront territorialisées et liées à des projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC). Le budget 2025 a été présenté lors de la CRAEC du 3 avril 2025. Pour connaître les MAEC accessibles sur votre territoire, il faut vous rapprocher des porteurs de PAEC. Dans les antennes des Chambres d'agriculture, des conseillers agro-bv sont à votre disposition pour vous informer.

Soazig Perche

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr



Choisir une MAEC

Toutes les MAEC sont des contrats de 5 ans. Il y a trois types de MAEC : MAEC système, MAEC localisées et MAEC forfaitaires. Un diagnostic agro-écologique est obligatoire.

La grande majorité des MAEC ne sont pas adaptées aux micro-fermes : les aides sont liées à la surface ou au linéaire de haie. La gestion extensive de certains espaces peut néanmoins faire l'objet d'une rémunération sur 5 ans.

Pour des systèmes avec des grandes cultures, de légumes de plein champ, les MAEC Eau peuvent être étudiées car la mise en œuvre de pratiques bio permet d'atteindre les niveaux supérieurs de rémunération.

Pour les élevages d'herbivore, les MAEC Autonomie fourragère sont plutôt adaptées aux systèmes très pâturant avec peu de culture.

Enfin, les MAEC se cumulent avec le crédit d'impôt bio.



Les aides du premier pilier de la PAC et le Bio

Les aides CAB et les MAEC sont cumulables avec toutes les aides du premier pilier de la Pac : droits à paiement de base, paiement redistributif, paiement JA, écorégime, aides couplées végétales, aides couplées animales. En 2024, le troisième niveau de l'écorégime réservé aux exploitations 100 % biologiques a été rémunéré à hauteur de 92,50 €/ha au lieu des 110 € annoncés.

À noter également, les nouvelles orientations de la Pac 2023 favorisent les petites structures et le maraîchage, un secteur d'installation dynamique en Bretagne. Les jeunes agriculteurs ne doivent pas passer à côté des aides spécifiques, telles que l'aide couplée maraîchère (1588 €/ha dans la limite de 3 ha) ou l'aide complémentaire pour les jeunes agriculteurs (4470 €/JA).

Tableau : Les règles de cumul entre les différents dispositifs de soutien financier accessibles aux fermes bio

	Crédit d'impôt certification Bio	Crédit d'impôt certification HVE	Ecorégime certification Bio	Aides CAB
Crédit d'impôt certification Bio		Oui, dans la limite de 5000 €/an	Oui	Oui, dans la limite de 5000 €/an
Crédit d'impôt certification HVE	Oui, dans la limite de 5000 €/an		Oui	Oui
Ecorégime certification Bio	Oui	Oui		Oui, si la SAU est non intégralement rémunérée par un contrat CAB/MAC
Aides CAB	Oui, dans la limite de 5000 €/an	Oui	Oui, si la SAU est non intégralement rémunérée par un contrat CAB	
MAEC système	Oui	Oui	Oui	Non

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ENERGIE & CLIMAT

Accompagnements par nos experts :

- Economie d'énergie
(réduction de consommation)
- Climat (bonnes pratiques, leviers d'action)
- Production d'énergie
(conseil photovoltaïque et conseil en
méthanisation)
- Agroforesterie
(plantations et gestion du bocage)

Faire face aux
**défis
énergétiques
et climatiques...**

Contactez-nous !

   /ChambagriBzh
bretagne.chambres-agriculture.fr

Pour en savoir +




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE



Un exemple de réalisation d'une poche à digestat et de sa rétention.

Méthanisation

LA POCHE À DIGESTAT : UNE ALTERNATIVE AU STOCKAGE BÉTON

L'évolution des rations et des périodes d'épandage nécessite souvent un complément de stockage du digestat. La poche autoportante peut répondre à ce besoin, à condition de respecter certaines règles d'installation et d'usage.

En méthanisation, le stockage du digestat représente des volumes importants. La poche constitue une alternative à la fosse béton. De forme rectangulaire, elle est fabriquée en toile de polyester recouverte de PVC, résistante aux déchirures et aux UV, avec une garantie de 10 ans. D'une capacité de 50 à 2500 m³, ce type de stockage est une solution simple et rapide à mettre en place.

Les poches sont installées sur un sol plat, recouvert d'un géotextile de protection et de sable. Une rétention est nécessaire autour des poches pour prévenir tout risque de fuite. Le sol sous les poches et dans la zone de rétention doit assurer une étanchéité minimale de 10⁻⁷ m/s. Pour éviter les dépôts et l'accumulation de matière, le taux de matière sèche du digestat doit rester inférieur à 6 %. Des vannes pour motopompes sont fortement recommandées afin de permettre un brassage régulier à chaque vidange.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2023, la couverture des fosses de digestat est obligatoire. La poche, de par sa conception, est déjà couverte, ce qui réduit les investissements. Sa mise en place doit respecter la réglementation des installations classées. Le service ICPE départemental de la DDPP doit être informé via « un porter à connaissance » et valider l'installation avant sa réalisation.

Dimitri Mahé

dimitri.mahe@bretagne.chambagri.fr
06 31 29 72 11

€ INVESTISSEMENT

Coût estimatif pour la poche et le terrassement :

- 500 m³ : 30 000 € ;
- 1000 m³ : 45 000 € ;
- 2500 m³ : 90 000 €.



Il a dit

DAMIEN PERAN,
Agriculteur à Saint-Aignan (Morbihan)

« Suite à l'évolution de notre site, nous avons installé une poche à digestat de 2500 m³. La faible teneur en matière sèche de notre digestat nous a permis d'opter pour ce type de stockage, mais cela nécessite un bon brassage avec nos motopompes pour homogénéiser le produit et éviter les dépôts lors de la vidange. La poche, le terrassement et la protection grillagée nous ont coûté 87 000 €. Nous avons implanté cet ouvrage sur un site éloigné de notre unité de méthanisation, à proximité d'un lot de parcelles. Nous remplissons généralement notre poche en automne et en hiver. »



Une MAEC dure 5 ans, démarrez votre réflexion le plus tôt possible.

Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) COMMENT M'ENGAGER EN 2025 ?

Tour d'horizon des étapes incontournables pour préparer votre engagement en MAEC dès la PAC 2025.

Après un record d'engagement en 2023 et une enveloppe totalement allouée en 2024, le succès des MAEC se confirme. L'ensemble des MAEC accessibles par territoire est disponible sur le site de la Draaf. Vous pouvez dès à présent étudier les cahiers des charges correspondant aux spécificités de votre exploitation.

Les MAEC sont classées en plusieurs catégories : « eau », « herbivores », « biodiversité » et « sol-semis direct ». La Région Bretagne propose également des MAEC forfaitaires pour accompagner les transitions de pratiques « carbone » et « pesticides ».

SE FAIRE CONNAÎTRE

Prenez contact avec le porteur du projet de territoire (PAEC), dont les coordonnées figurent en première page des notices 2024, ou adressez-vous à l'antenne de la Chambre d'agriculture la plus proche. Le porteur du PAEC de

votre territoire remontera ensuite les besoins en crédits auprès de la Draaf.

DIAGNOSTIC OBLIGATOIRE

Tout engagement en MAEC impose la réalisation d'un diagnostic, à joindre via Telepac dans votre dossier PAC 2025 **avant le 10 septembre 2025**. Attention, votre déclaration PAC doit être déposée **au plus tard le 15 mai 2025**. Vous aurez ensuite jusqu'au 10 septembre pour la compléter ou la modifier avec les éléments définitifs liés aux MAEC.

À NE PAS OUBLIER !

Procurez-vous la notice 2025 des MAEC pour vous approprier les cahiers des charges. Avec l'aide du conseiller ayant réalisé votre diagnostic, vous pourrez anticiper les échéances et éviter les écueils éventuels.

Anthony Charbonnier

anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

3 594

exploitations engagées en MAEC
depuis 2023 en Bretagne

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les notices MAEC sur le site de la Draaf Bretagne :

tinyurl.com/draaf-maec

- Prenez rendez-vous avec un conseiller PAC :

tinyurl.com/cab-pac

Six réseaux de développement agricole partagent leur expérience POUR UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE DURABLE

Le Gaec des 3 villages à Carentoir (56) a accueilli des agriculteurs de six réseaux de développement agricole: Resagri 56, Geda 35, CRDA 50, FRCuma Ouest, FRCivam Bretagne et Ceta 35. La journée était consacrée à l'autonomie fourragère et protéique des élevages bovins, à l'organisation du travail, aux performances économiques dans un contexte de changement climatique, et aux trois leviers essentiels pour maintenir une production alimentaire durable dans l'Ouest.

EN TROIS MOTS

Co-construction: Les réponses aux enjeux agroécologiques, économiques et sociaux doivent être élaborées avec ceux qui les vivent au quotidien. **Dialogue:** Il n'existe pas une seule solution, mais plusieurs approches adaptées aux réalités des acteurs. **Mobilisation:** Ensemble, on va plus loin et plus vite



pour réussir les transformations attendues. Un éleveur résume l'intérêt de ces échanges: « Le partage entre réseaux permet de diversifier les profils des agriculteurs et des systèmes de production, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour faire évoluer nos exploitations. »

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr
Contact : Pauline Chereil, 06 07 51 94 97
Cette action s'inscrit dans un projet financé par la fondation Carasso et la région Bretagne,

visant à valoriser les enseignements des réseaux, mutualiser les expériences et produire des connaissances ensemble. Elle favorise le rapprochement entre structures et agriculteurs.



CAP PROTÉINES

Des outils techniques et pratiques pour accroître l'autonomie protéique

tinyurl.com/cap-proteines

Groupe 30 000 ACS 35

SEMIS DIRECT DU MAÏS DANS UN MÉTEIL

Frédéric Simonneaux, éleveur de vaches laitières en Ille-et-Vilaine, pratique l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) depuis cinq ans. Il est engagé depuis 2023 dans le dispositif Agriculture régénérative et participe cette année à l'émergence du groupe de 30 000 ACS 35, animé par la Chambre d'agriculture.

Parmi ses pratiques, il réalise le semis direct de son maïs en « strip-till » dans un méteil composé de seigle, vesce et trèfle. Cette technique, qui repose sur l'arrêt du travail du sol et le maintien d'une couverture végétale permanente, renforce l'activité biologique du sol, limite l'érosion et réduit les passages de tracteur.

« Je sème mon méteil au début de l'automne, après une céréale, puis je

le fauche au printemps. Entre 15 jours et 3 semaines avant le semis du maïs, j'effectue un léger déchaumage, puis je sème le maïs en strip-till directement dans le méteil. Ce travail est réalisé par l'ETA. Je n'ai pas besoin d'utiliser de glyphosate, car le seigle et la vesce sont des plantes plus fragiles et moins concurrentielles pour le maïs que des graminées comme le ray-grass.

Ce semis direct me donne plus de souplesse pour l'implantation, et je n'observe aucun impact négatif sur les rendements, qui restent stables. »

Francesca Aloisi

francesca.aloisi@bretagne.chambagri.fr



À VOIR

La technique du strip-till en agriculture de conservation des sols – Projet Capisol



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION MAEC

Tous les cahiers des charges des
MAEC imposent la participation
à **une formation d'une
journée** au cours des
deux premières années de
l'engagement *

* Date limite du **15 mai 2025** pour les engagés
MAEC 2023 - risque de fortes pénalités
financières

Vous êtes engagé dans le dispositif MAEC ?

Nous vous proposons un large choix de formations dans
le respect de vos engagements, quelles que soient la
ou les MAEC souscrites

Inscrivez-vous dès MAINTENANT !



PLACES LIMITÉES • FORMATION GRATUITE

Conforter son exploitation dans le **respect du cahier des charges**

formation-agriculteurs.com

   [/ChambagriBzh](https://www.youtube.com/ChambagriBzh)

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Francesca Aloisi
Chargée d'études gestion
des sols et fertilisation
francesca.aloisi@
bretagne.chambagri.fr **page 33**



Philippe Briand
Chargé d'études et de
conseil veaux de boucherie
philippe.briand@
bretagne.chambagri.fr **page 24**



Nathalie Brient
Formatrice et animatrice
formation à distance
nathalie.brient@
bretagne.chambagri.fr **page 08**



Anthony Charbonnier
Chargé d'études politiques
réglementaires
environnementales
anthony.charbonnier@
bretagne.chambagri.fr **page 32**



Caroline Cocoual
Chargée d'études systèmes
de culture innovants et bio
caroline.cocoual@
bretagne.chambagri.fr **page 20**



Caroline Denechau
Conseillère d'entreprise
caroline.denechau@
bretagne.chambagri.fr **page 06**



Élodie Dezat
Chargée d'études
en aviculture
elodie.dezat@
bretagne.chambagri.fr **page 27**



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers
denis.follet@
bretagne.chambagri.fr **page 33**



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines
nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr **page 07**



Laëtitia Goupil
Chargée d'animation
du territoire de Ploërmel
laetitia.goupil@
bretagne.chambagri.fr **page 05**



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom
claudie.guyomarch@
bretagne.chambagri.fr **page 26**



François Haloux
Conseiller entreprise
et installation 35
francois.haloux@
bretagne.chambagri.fr **page 06**



Véronique Hamon
Juriste
veronique.hamon@
bretagne.chambagri.fr **page 07**



Daniel Hanocq
Chargé d'études gestion
des sols et fertilisation
daniel.hanocq@
bretagne.chambagri.fr **Dossier**



Nathalie Le Drezen
Chargée de missions
économie-emploi
nathalie.ledrezen@
bretagne.chambagri.fr **page 10**



Denis Lebossé
Station de Kerguéhennec
denis.lebosse@
bretagne.chambagri.fr **page 04**



Dimitri Mahé
Conseiller Installations
classées méthanisation
dimitri.mahé@
bretagne.chambagri.fr **page 31**



Mariana Moreira
Chargée d'études gestion
des sols et fertilisation
mariana.moreira@
bretagne.chambagri.fr **page 18**



Pascale Morin
Conseillère et chargée
d'études production laitière
pascale.morin@
bretagne.chambagri.fr **page 22**



Soazig Perche
Conseillère en agriculture
biologique
soazig.perche@
bretagne.chambagri.fr **page 28**



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture
veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr **page 06**



Claire Vételé
Conseillère spécialisée
en production lait
et environnement
claire.vetele@
bretagne.chambagri.fr **Dossier**

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 16 MAI pour le prochain numéro du mag !

PACK INSTALLATION

Un accompagnement global
pour **contruire** et
consolider votre
projet d'installation
en agriculture

L'ensemble de nos conseillers et experts se mobilise :



• **CONSTRUIRE UN PROJET SOLIDE :**
étude globale d'installation



• **BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À L'INSTALLATION :**
dossier de demande d'aide et suivi



• **PROGRESSER EN COLLECTIF :** 4 jours de
formation



• **FAIRE LE POINT ET SÉCURISER :**
visite conseil 2 ans après l'installation

Réussir votre projet en alliant **conseil individuel** et **dynamique collective**